

ACCIDENT

survenu au planeur immatriculé F-CGHR

Evénement :	collision en finale avec une ligne électrique.
Causes identifiées :	non perception de l'obstacle, décision tardive de revenir sur l'aérodrome, précipitation.

Conséquences et dommages :	pilote décédé, aéronef fortement endommagé.
Aéronef :	planeur Centrair C 101 D "Pégase".
Date et heure :	mercredi 24 juillet à 16 h 20.
Exploitant :	club.
Lieu :	Vouneuil-sous-Biard (86).
Nature du vol :	compétition.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote, 22 ans, VV de 1996, 454 heures de vol, dont 188 sur type et 10 heures dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	estimées sur le site de l'accident : vent 270° / 08 kt, visibilité 30 km, SCT à 4000 pieds, température 23 °C, QNH 1020 hPa.

Circonstances

Le pilote participe à une compétition de planeurs pour la coupe de France de la catégorie "classe junior" qui se déroule à partir de l'aérodrome de Poitiers. Avant de débiter l'épreuve, il effectue pendant une heure un circuit d'attente situé à une dizaine de kilomètres de l'aérodrome. Au cours de cette phase d'attente, il passe d'une altitude de 1100 mètres à 500 mètres. Ne bénéficiant plus d'ascendances suffisantes lui permettant de débiter favorablement la compétition, il décide de revenir à l'aérodrome de Poitiers pour atterrir et reprendre, le plus rapidement possible, un nouveau départ.

Le pilote contacte le contrôleur et annonce à la radio "planeur E en base pour la piste 21". Ne voyant pas le planeur arriver et sans autre contact radio, le contrôleur alerte les secours. Ceux-ci découvrent l'épave dans un champ situé à un kilomètre environ du seuil de la piste et à une centaine de mètres d'une ligne à haute tension dont les câbles sont à une vingtaine de mètres du sol. La verrière a été arrachée de la cellule par un câble de la ligne électrique.

(suite page suivante)

Pour la compétition, le planeur était équipé d'un enregistreur de paramètres et d'un GPS. Leur exploitation a permis de montrer qu'au cours de l'approche le planeur avait une vitesse-sol de 145 kilomètres par heure et un taux de descente de 120 mètres par minute. Le planeur a heurté les câbles de la ligne à haute tension à une vitesse-sol de 190 kilomètres par heure avec un taux de chute de 216 mètres par minute.

Le pilote participait pour la première fois à ce type de compétition. Il était présent depuis plusieurs jours sur l'aérodrome de Poitiers-Briard. Il avait déjà effectué des vols à partir de cette plate-forme et connaissait l'existence de cette ligne à haute tension.